

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, e. chez M. St-Bilaire,
éditeur de musique du conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du C. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 30 Octobre 1864.

ACTES OFFICIELS.

Par Ordonnance Souveraine, en date du 16 octobre, M. l'Abbé Charles Theuret, chanoine honoraire de Nice, a été nommé aumônier de Son Altesse Sérénissime.

Une autre Ordonnance, en date du 19 du même mois, déclare d'utilité publique, l'expropriation de terrains situés à la Costa et appartenant aux sieurs Briguiboul et Lestibouois, conformément aux Ordonnances des 22 mai 1858 et 20 mai 1864.

NOUVELLES LOCALES.

M. le Colonel Vicomte de Grandsaigne, premier Aide-de-Camp de S. A. S. est arrivé jeudi à Nice, pour complimenter l'Empereur Napoléon au nom de son Souverain. Il a eu l'honneur d'être reçu en audience particulière par S. M. Impériale et de Lui remettre une lettre de Son Altesse Sérénissime.

Hier, samedi, M. le colonel de Grandsaigne a été également reçu en audience particulière par S. M. l'Empereur de Russie.

Lundi dernier, 24 octobre, a eu lieu la rentrée solennelle du Tribunal Supérieur de Monaco. Son Exc. M. le Baron Imberty, Gouverneur Général, M. Bellando, Maire, MM. les Officiers d'État-Major et de la Garde Nationale, ainsi que les fonctionnaires de la Principauté, se sont réunis au Corps judiciaire pour assister à la messe du Saint-Esprit.

Après la cérémonie religieuse, le cortège, auquel est venu s'adjoindre le Clergé s'est rendu au Palais de Justice où M. le Président Collomp a déclaré l'année judiciaire 1864-65 ouverte. M. l'Avocat Général de Castellet dans un discours écouté avec un intérêt toujours croissant a traité d'une manière remarquable l'important sujet de l'Étude du droit et des sciences auxiliaires qui s'y rattachent.

Les pluies abondantes qui sont tombées pendant toute la semaine et qui continuent à l'heure où nous écrivons ont donné à la nature cette couleur d'un vert charmant qui est particulière à notre pays pen-

dant l'hiver. Les propriétaires sont enchantés; les citernes sont remplies.

Vienne maintenant le soleil et la nature va resplendir de nouveau; une autre phase de ce printemps éternel qui est l'apanage de notre climat va s'ouvrir, si tant est que les tièdes pluies de ces jours passés aient pu un moment l'interrompre.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

On lit dans le *Journal de Nice* :

Le train impérial portant S. M. l'Empereur Napoléon III est entré dans la gare de Nice, jeudi à 8 heures trois quarts.

M. Gavini, préfet des Alpes-Maritimes, attendait seul S. M. à la gare.

L'Empereur est monté dans la voiture de M. le Préfet, pour se rendre à l'hôtel de la Préfecture. S. M. occupait le fond de la calèche avec M. Gavini; M. le vice-amiral Jurien-Lagravière et M. le général Fleury aides-de-camp en occupaient le devant.

Les abords de la gare, l'avenue du Prince Impérial dans toute sa longueur, la place Masséna, les rues Charles-Albert et Saint-François-de-Paule, le Cours jusqu'à la place de la Préfecture étaient illuminés et pavés. Une foule considérable encombraient les abords de ces voies.

La voiture était découverte, et a parcouru au pas la plus grande partie de ce trajet. Nous n'exagérons rien en disant que l'Empereur a été salué sur son passage, de la gare à la Préfecture, par une explosion de cris enthousiastes.

L'Empereur a invité à dîner M. le Préfet et M^{me} Gavini, le général et le maire.

Après le dîner, qui a été fort court, l'Empereur accompagné de M. le général Fleury est sorti à pied pour parcourir la ville sans que son incognito ait été trahi.

Au moment où S. M. se disposait à recevoir les corps constitués, S. M. l'Empereur Alexandre, prévenant la visite de Napoléon III, est arrivé à la Préfecture. L'entrevue a duré une demi-heure.

Après la réception officielle, l'Empereur Napoléon s'est rendu à la résidence impériale de Russie. Cette visite de l'Empereur Napoléon a duré près de deux heures.

La double rencontre des deux Souverains a été on ne peut plus cordiale.

Le secret le plus absolu est naturellement gardé sur ces entrevues.

Vendredi à midi et demi l'Empereur Napoléon a passé une revue de la garnison sur le Cours.

L'Empereur s'est rendu à Villefranche où il a passé en revue le yacht l'*Aigle* et les bâtiments de l'escadille russe.

S. M. quittera Nice samedi matin se rendant à Toulon où elle passera en revue l'escadre d'évolution.

L'Empereur Alexandre quittera Nice dimanche matin, à 10 heures, par un train spécial.

S. M. se rendra directement à Kehl, de là à Stuttgart, où elle doit assister, lundi 31, avec la reine, sa sœur, à un service anniversaire de la mort de l'Impératrice mère. L'Empereur Alexandre se dirigera ensuite sur Berlin d'où il repartira pour Saint-Petersbourg.

— Le général de Sonnaz est venu complimenter le czar de la part du roi Victor-Emmanuel.

VILLEFRANCHE. — Jeudi, à une heure de l'après-midi, LL. MM. l'empereur et l'impératrice de Russie ont passé en revue les deux navires de guerre russes *Alexandra Newski*, le *Vitiaz* et le yacht impérial français l'*Aigle*.

LL. MM. ont été reçues à leur descente de voiture par M. Ferri, maire de Villefranche.

Une foule immense occupait les hauteurs, les quais, les rues, les maisons de Villefranche.

Nous avons eu un temps magnifique mais une très forte houle se faisait sentir.

— *Alexandra Newski*, la frégate russe ancrée dans la rade de Villefranche est de la force de 800 chevaux, armée de 51 canons et montée par 800 hommes environ. Sa construction remonte à 3 ans. Elle arrive en ligne directe du Pyrée, sur l'ordre qu'elle a reçu de venir séjourner six mois à Villefranche. Tous les officiers du bord s'expriment correctement en français et dans la réception brillante que leur ont faite les officiers des chasseurs de la garde à Nice, ils ont paru initiés à toutes les finesses et à toutes les grâces de l'esprit français qui ont été largement mises à contribution dans cette soirée.

— La corvette à vapeur russe le *Vitiaz*, commandant Cremer, est arrivée dans nos eaux, afin de se rallier à la frégate à vapeur *Alexandra-Newski*. Deux autres navires de la même nation, attendus de la Baltique n'ont pas encore paru.

HYÈRES. — A la date du 23 octobre courant

l'udomètre ou pluviomètre avait constaté qu'il était tombé quatorze centimètres d'eau à Hyères depuis le commencement de la pluie. Les vœux unanimes en demandaient la continuation. — Ces vœux ont été exaucés.

Toulon. — Nous nous attendons à la visite de l'empereur Napoléon. Il arrivera à bord du yacht impérial l'*Aigle*, en ayant pour escorte toute l'escadre de la Méditerranée.

A la demande de M. le vice-amiral comte Bouët-Willamez, commandant en chef l'escadre d'évolution, un lieutenant de vaisseau de la direction du port est parti pour Villefranche avec mission d'aller mouiller 4 nouveaux corps morts.

Cette mesure de sûreté était d'une grande urgence, afin d'assurer la tenue des nombreux navires qui se trouveront réunis très prochainement sur cette rade foraine, qui, par les forts coups de vent d'est, est bouleversée par un ressac dangereux.

M. de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine et des Colonies est arrivé ici pour tout préparer pour recevoir l'empereur Napoléon III.

Arles. — Le conseil d'Etat est en ce moment saisi de l'examen d'un projet de décret qui doit déclarer d'utilité publique les travaux nécessaires pour améliorer la Camargue, où, près de 60,000 hectares infertiles peuvent être mis en culture. On commencera par construire vingt-quatre kilomètres de canaux pour faciliter l'écoulement des eaux et les utiliser par l'arrosage, et quatre-vingt-dix kilomètres de routes agricoles nécessaires pour transporter dans l'intérieur de la Camargue les amendements et les engrais dont elle manque.

Ce grand travail d'ensemble sera complété ultérieurement par l'application de tous les grands procédés d'amélioration territoriale, suivant les besoins des diverses parties de l'immense plaine qu'il s'agit de mettre en valeur.

Une somme de deux millions sera inscrite au budget des travaux publics pour l'exécution des routes agricoles et des canaux d'écoulement de la Camargue.

Tous les ans, comme on le sait, les atterrissements du Rhône s'élèvent approximativement au chiffre énorme de 20 hectares, déduction faite des terrains emportés par la mer. Ces alluvions incessantes ont formé une plaine immense de 79,000 hectares dont 13,000 seulement en culture. Cet aggrandissement presque journalier a servi puissamment la science dans ses investigations sur l'histoire de la géologie. La Camargue a donc 6,500 ans. Le savant Comolieu avait pressenti l'importance de ces détails pour la chronologie. M. Elie de Beaumont les nomme des *chronomètres naturels*.

On lit dans l'*Indépendance* du 25 :

» Le roi est attendu à Bruxelles dans les premiers jours du mois prochain.

» S. M. doit arriver demain à Marseille. »

D'un autre côté, nous lisons dans le *Sémaphore* :

On annonçait hier que le roi des Belges arriverait à Marseille demain mercredi. On nous assure qu'après un court séjour dans notre ville, le roi Léopold se rendra à Nice.

Nous lisons dans le *Journal de Nice* :

On nous raconte que hier, au moment où les chasseurs de garde à la résidence impériale russe de St-Etienne, prenaient leur repas, le Czar est arrivé à l'improviste : — Grand émoi au corps de garde. —

Cela se comprend, quand on ne s'attend guère à un tel honneur. Le premier trouble étant calmé par un signe bienveillant de l'Empereur, S. M. a demandé à goûter la soupe.

Nous ignorons si l'ordinaire des chasseurs a été trouvé excellent par le souverain de toutes les Russies, mais, en tout cas, on ajoute qu'Alexandre II a souri, et qu'il a ordonné immédiatement, qu'à dater de ce jour, deux plats et une bouteille de vin de ses offices, seraient régulièrement servis à chaque homme du poste. Inutile d'ajouter que cette pension sera prise par les chasseurs comme plus confortable que celle où s'élabore le brouet extra-frugal du bataillon.

A ce sujet nous nous rappelons qu'en 1860, lors du dernier séjour de l'Impératrice douairière, l'Auguste Mère d'Alexandre II, on demandait aux zouaves de la Garde de service à la résidence impériale et également approvisionnés par la cuisine de la Cour, s'ils étaient contents de leur table. — Peuh ! répondit un loustic, le matin à déjeuner, nous avons une cotelette à la milanaise, une anguille à la tartare, un perdreau truffé, quelques friandises, du tabac pour la semaine et du Bordeaux à discrétion. — Voilà tout !

CHRONIQUE PARISIENNE.

Donc une banalité fait place à une autre. Aujourd'hui, on ne dit pas d'un air important et le front légèrement plissé : « *la Question politique est tendue ou l'horizon s'assombrit*. Non, c'est la *crise monétaire* qui fait le sujet des entretiens des pessimistes.

Vous ressentez-vous de la crise monétaire ?

Un bohème qui veut à tout prix être de mes amis, apostrophé par un de ses créanciers sur le boulevard, lui a répondu tranquillement que la crise monétaire l'atteignait durement et il montrait ses poches vides.

La cessation de paiements du gouvernement Brésilien, sans avoir la portée qu'une pareille mesure aurait eue de la part d'un état plus important, a toutefois jeté le désarroi à Londres, dans certaines maisons de banque, mais on ne plaint pas du tout un monde qu'une ambition démesurée, jette inconsidérément dans les entreprises les plus hasardeuses.

En France, la crise monétaire a d'autres causes.

On sait que depuis la découverte des mines de la Californie et de l'Australie, l'or a afflué en Europe et surtout en France, ce qui a changé le rapport de la valeur commerciale de l'or et de l'argent. Certaines maisons de banque et de change ont alors organisé une industrie qui consiste à échanger de l'or pour de l'argent, qui vaut plus, et à exporter notre monnaie d'argent ainsi achetée, pour la refondre en monnaies étrangères.

Puis est survenue la crise américaine, qui a obligé l'Angleterre et la France à s'alimenter de coton, non plus en Amérique, où nous échangeons les cotons contre nos produits nationaux, mais en Egypte et dans les Indes, pays qui consomment peu de ces produits, qui ne veulent connaître de ces métaux que l'argent, et qui font trésor de l'argent reçu.

Pour ces deux causes : exportation par les étrangers, exportation par le commerce du coton, l'argent s'est de plus en plus raréfié dans la circulation de nos monnaies. A cette heure, on peut dire que l'étalon monétaire de la France est l'or ; l'argent remplit à peine le rôle de monnaie d'appoint, et bientôt, si l'on n'avise, la monnaie d'argent aura tout à fait disparu.

J'en trouve une preuve nouvelle dans les relevés officiels qui viennent d'être publiés, du mouvement des métaux précieux pour les huit premiers mois de cette année 1864.

Pendant cette période, assez courte, on a exporté de France 223 millions d'argent ; on n'en a importé que 180 millions ; ainsi, en ces 8 mois, notre stock d'argent a perdu encore 43 millions. Et dans le détail des tableaux officiels, nous remarquons que la plus grande masse exportée a été envoyée dans l'Inde, pour 101 millions ; en Chine, 9, et d'autre part, en Belgique, 14 millions.

Ainsi les deux causes d'épuisement de notre monnaie d'argent continuent d'agir, et elles agissent avec une énergie qui doit appeler sérieusement l'attention de nos hommes d'Etat sur la question de la réforme monétaire.

Assez de crises comme cela, car il faudrait vous parler de celle de l'Italie qui, au dire de lord Stanley, (le fils de lord Derby) dépense 50 % en sus de ses recettes et qui vient de conclure un emprunt de cent millions avec le Crédit foncier Français.

Quels bavards que ces hommes d'Etat anglais ! Napoléon I^{er} écrivait dans son style pittoresque qu'on doit laver son linge sale en famille. Eux font cette opération devant le monde entier. Ainsi un de ces messieurs priait ses électeurs de ne pas attendre, pour voter que les voix fussent trop enchéries. Il citait des votes qu'on payait au dernier moment jusqu'à 750 francs.

Les théâtres, je vous assure, ne semblent se ressentir en rien de toutes ces crises : jamais ils n'avaient eu au début de la saison autant de monde et un monde aussi enchanté des charmantes pièces qui ont paru toutes à la fois comme une merveille et éclosion.

La dynastie des Brohan, race illustre par la grâce et le bel esprit promet de ne pas finir de sitôt. M^{lle} Camille Dortet et Samary ont débuté au théâtre du Gymnase dans *Un ménage en ville* et ont été saluées par les applaudissements sincères de ceux qui se souvenaient de leur mère-grand, cette bonne Suzanne Brohan au si beau rire, au si beau geste. Ces deux jeunes filles nées de deux sœurs jumelles d'Augustine et de Madeleine entrent au théâtre sous les plus beaux auspices et aussi, il faut le dire, armées de pied en cap. Augustine Brohan est professeur du conservatoire de déclamation.

A sa dernière réception, Rossini a fait un accueil sympathique et empressé à M. Mermet, en lui disant : « je serre la main avec bonheur à l'auteur applaudi ; je l'aurais serrée avec autant de joie à l'auteur moins heureux, car je sais que, dans notre carrière, le talent est bien souvent condamné à attendre. »

On annonce que M. de Falloux va publier une brochure sur la convention Franco-Italienne.

M. Dupin aîné, sénateur, procureur général près la cour de Cassation a présidé la semaine dernière... devinez?...

— Un comice quelconque à Clamecy ou à Cosne où il a paraphrasé avec son esprit les Georgiques de Virgile ; — non, vous n'y êtes pas.

M. Dupin qui a présidé la chambre des députés, vous savez avec quels souliers et quelle impitoyable malice, M. Dupin qui a tant présidé, qui porte la simarre et l'habit du sénateur, est aussi, — devinez quoi ? — Conseiller municipal d'une petite commune de la Nièvre nommée Gâcogne : savez-vous que ce nom sonne horriblement mal ?

Or la fille d'un de ses fermiers s'est mariée cette semaine. M. Dupin a ceint l'écharpe tricolore, a uni

les deux époux, a embrassé après un speech *bien senti* la mariée, et a donné en leur honneur un dîner de 80 couverts. On ne dit pas s'il a été charmant; cela doit être.

Nous avons bien des journaux en France. Il en arrive tous les matins des ballots au ministère de l'intérieur. Nous en avons de tout genre: il y a le *Journal des Tailleurs!* Nous croyons avoir tout dit: nous sommes encore en arrière des Anglais sur ce point. Croyez-vous qu'il existe un *Journal des Amoureux!!!* Que ce journal est fait avec un sérieux imperturbable et que des mariages se font par son entremise!

Exemple: vous voyez une demoiselle au théâtre; elle fixe plus que votre attention: une des cristallisations de Stendahl s'opère. Vous voulez savoir qui elle est. Vous envoyez son *signalement* au journal. Il est publié et la demoiselle répond. Il paraît qu'en Allemagne les mêmes habitudes de correspondance amoureuse existent. — Nous sommes en retard.

Je ne vous dis rien sur les voyages des Empereurs à Nice. Vous devez être mieux renseigné que moi: c'est de vous au contraire que nous vient la lumière. Du reste tout ce qui touche aux Majestés Russes est l'objet de la curiosité universelle. Vous verrez dans tous les journaux des récits sur le chien noir de l'Empereur Alexandre, qui ne quitte jamais son maître et qui ne prend absolument de la nourriture que de sa main impériale.

Voici une triste affaire d'empoisonnement qui se déroule à l'heure qu'il est devant la cour d'assises de Bern. Le docteur Demme âgé de trente ans est prévenu d'avoir empoisonné à l'aide de la strichyne M. Trumpi. Les relations intimes qui existaient entre M^{me} Trumpi et le docteur ont éveillé les soupçons. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le jeune docteur avait été chargé par la justice de faire l'autopsie du cadavre. Naturellement il ne trouva pas de trace d'empoisonnement; mais les experts en ont jugé autrement et on a découvert 10 graines de strichyne dans le corps. Le strichyne est un poison d'une violence extrême.

Les relations intimes du docteur avec M^{me} Trumpi ne sont pas niées; mais soit que les deux prévenus eussent voulu les cacher, soit que, méditant un crime, ils aient voulu détourner les soupçons, le docteur était fiancé à M^{lle} Trumpi, jeune fille de 17 ou 18 ans, charmante et d'une parfaite éducation. Pendant la durée des débats elle s'est retirée chez le père de son fiancé qui est lui-même médecin distingué.

Le jeune roi de Bavière Louis I^{er} est un ami éclairé des beaux arts: il donne l'hospitalité à Wagner, le célèbre Wagner, et, non content d'honorer les vivants, il perpétue le souvenir des illustres morts. Notre grand Claude Lorrain a habité quelques années le château de Harlsching en Bavière. La statue que va lui élever le jeune roi, sera placée à l'endroit même habité par notre illustre compatriote.

Le mot de la fin, c'est ce brave Siraudin qui le donne *pour rien*, cette semaine à tous les journaux qui n'en ont pas.

Le vaudevilliste confiseur avise dans un foyer de théâtre M^{lle} Paurelle qui lisait le *Temps*: « Vous prenez le *Temps Paurelle* pour le spirituel.

On nous écrit de Paris:

L'événement important qui occupe le monde parisien, cette semaine est la rentrée de M. Mirès aux affaires.

Le splendide hôtel de la rue des Mathurins se transforme en maison de banque. Les salons deviennent des bureaux. Les sévères boiseries de chêne font oublier les peintures blanc et or. Vous voyez que la crise est loin d'épouvanter M. Mirès. Des chroniqueurs ont même annoncé que M. Mirès allait commencer par une souscription de cent, cent cinquante et même deux cents millions. Mais les différents chiffres mis en avant prouvent évidemment que ces chroniqueurs étaient mal informés.

J'ai cherché à bien me rendre compte de la place occupée par M. Mirès dans le monde financier contemporain, et je viens de lire à ce sujet une étude qui résume l'histoire financière de nos jours en trois noms: Rothschild, Pereire et Mirès.

Rothschild, c'est-à-dire la finance-lingot;
Pereire, c'est-à-dire la finance-action;
Mirès, c'est-à-dire la finance-idée.

C'est, en effet, par l'idée nouvelle, hardie, utile, pratique, saisissable à tous, que M. Mirès a fait sentir son influence dans les opérations financières de notre temps. Sans entrer ici dans l'analyse des combinaisons proposées par lui, et dont l'application a démontré la justesse, je me contenterai de rappeler que c'est par lui qu'on doit, pour les emprunts d'Etat, l'inauguration du système des souscriptions publiques, qui a donné pour base au crédit du gouvernement, le pays tout entier.

L'idée est si bien la faculté dominante de M. Mirès, qu'elle se traduit très-souvent chez lui par de vives réparties qui feraient la bonne fortune de bien des chroniqueurs.

Exemples: C'était en 1848, M. Mirès venait d'acheter le *Journal des chemins de fer*, qui a été pour cette industrie, entre ses mains, un moteur formidable.

Il s'agissait de mettre le journal en marche. L'œuvre était difficile. Son entourage lui rappelait le prix du papier, du timbre, de la rédaction, de l'imprimeur...

— Allons donc! répartit vivement M. Mirès, souvenez-vous que le premier devoir d'un journal est de ne jamais manquer de caractère!

Un autre. — C'était à l'époque où le gouvernement faisait pleuvoir sur la Bourse des rigueurs multipliées; loi sur la commandite, loi sur la valeur mobilière, établissement du tourniquet, etc... — Un député lui vantait ce régime de réglementation absolue, qui consiste à mettre des lisières à toutes nos institutions.

— Voyez, disait le député, la Bourse n'aura plus de scandales; la loi va empêcher tout dévergondage, et la Bourse va devenir ainsi une institution parfaite!...

— Parfaite! vous l'avez dit, s'écria M. Mirès, elle ressemblera, en tout point, à la jument de Roland, qui était parfaite aussi... sauf qu'elle était morte!

Tout entretien avec cet infatigable remueur d'idées étincelle ainsi de bons mots, de saillies qui éclatent comme des pétards, et qui font de sa conversation un feu d'artifice plein d'éclairs inattendus.

Mais, au milieu de cette verve, je vous défie bien d'arracher votre pétulant interlocuteur à l'idée sérieuse qui est toujours au fond de sa pensée et de ses actes. M. Mirès annonce qu'il a un but. Voyons-le à l'œuvre. Au milieu de toutes ces nouveautés, qui ont paru à la rampe, je ne puis me dispenser de remarquer la pièce du Gymnase, intitulée *les Curieuses*. Cette pièce est fondée sur un travers qui me paraît tout au moins étrange. Les auteurs supposent que les dames du plus grand monde se montrent enfiévrées du désir de visiter les intérieurs de nos *drôlesses*. Voilà une dépravation que je puis trouver à sa place dans le demi-monde de M. Alexandre Dumas; mais on sait qu'entre ce demi-monde et le monde des *drôlesses* il n'y a certainement pas l'épaisseur d'un cheveu.

Notre société, heureusement, ne se reflète pas tout

entière dans ce miroir-là. Nous avons beau étaler partout le décolleté de ces mœurs inavouables au théâtre, dans les petits livres et dans les photographies, l'honnête mère de famille continue à vivre bien loin de ces malsaines représentations. Mais, puisqu'on s'étudie à multiplier les mauvaises inspirations, c'est à nous à lutter, de notre côté, pour empêcher la contagion de ces tristes exemples.

A ce point de vue, je suis heureux de pouvoir encourager ici un excellent livre, appelé à répandre la bonne semence des vertus domestiques. *L'Esprit de famille*, par le docteur Mathieu, est un des ouvrages qu'on s'applaudit d'avoir fait connaître aux mères, aux institutrices et à tous ceux qui se complaisent dans les joies du cœur, et qui font de la vie de famille le divin foyer de la béatitude en ce monde.

Le livre du docteur Mathieu est certainement connu d'un grand nombre de vos lecteurs, car il a fait depuis longtemps son chemin dans la publicité; mais, dans un temps où l'on écrit tant pour les toilettes tapageuses, n'est-ce pas un devoir de soutenir, sans relâche, les écrivains qui ont gardé le culte du beau, du juste et du bien?

L'Esprit de famille, du docteur Mathieu, introduit le lecteur chez une mère de famille qui appartient à la classe élevée de la société et qui veille à l'éducation et à l'instruction de ses deux filles déjà grandes. L'intervention d'amis bien choisis et d'un savant, d'une érudition rare et de bon goût fait, de cette société d'élite, un centre où tout ce qui tient à la famille et à la société, est analysé et apprécié à sa juste valeur. Le livre est une vaste lanterne magique, où les merveilles de notre siècle viennent se soumettre à la suprême sanction de la famille.

L'idée dominante du livre est le but indiqué à toute mère, celui d'élever sa fille en vue du double rôle qu'elle aura à remplir comme épouse et comme mère. Et l'on peut pressentir les pures inspirations qui dominent l'ouvrage, par l'épigraphe: *La femme est l'ange du foyer*.

Certes, les livres pareils à celui du docteur Mathieu présentent un enseignement qu'on ne saurait trop répandre. Il enrichit la pensée, il apprend à juger par soi-même, il communique au cœur la sainte flamme du bien, et l'on peut dire que c'est par ces bienfaites lectures que notre société conservera la *femme forte* de l'écriture.

On lit dans le *Constitutionnel*:

Nous avons le regret d'annoncer la mort de S. Exc. l'amiral Romain Desfossés, sénateur, grand-croix de la Légion-d'Honneur. L'amiral Romain Desfossés, né le 8 décembre 1798, était âgé de 66 ans.

M. Romain Desfossés, étant capitaine de vaisseau, fut chargé en 1844, du commandement de la station navale de Bourbon et de Madagascar. En 1845, la reine Ranovolo ayant frappé de proscription tous les étrangers, il se rendit, avec les corvettes *le Berceau* et *la Zélée* en vue de Tamatave, qu'il canonna après avoir débarqué quelques troupes sur la côte. Cette expédition, à laquelle un bâtiment de la marine anglaise prit part, ne reçut pas l'approbation de la Chambre des députés.

Les électeurs du Finistère envoyèrent en 1849, M. Desfossés siéger à l'Assemblée Législative, et, le 31 octobre de la même année, il fut nommé ministre de la marine et des colonies.

Les principales mesures accomplies sous son ministère fixent le règlement de l'indemnité réclamée par les colons anciens possesseurs d'esclaves et l'adoption de l'île de Nouka-Hiva comme lieu de déportation. M. Romain Desfossés fut remplacé en janvier 1851 au ministère de la marine par M. Ducos. Il était amiral depuis le 10 juillet 1860.

VARIÉTÉS.

Le dialogue rétrospectif qui suit, si spirituellement imaginé par Alphonse Karr, est trop plein d'actualité pour que nous ne le fassions pas lire à nos lecteurs :

— Représentez-vous, il y a trois cents ans, au moment où l'ambassadeur Nicot allait apporter en France, en 1559, le premier spécimen de tabac, pour l'offrir à Catherine de Médicis, représentez-vous un homme qui aurait demandé audience au cardinal de Lorraine et lui aurait dit :

— Monseigneur, les finances de l'Etat doivent être dans une situation assez triste. Je viens vous proposer un impôt qui, sans oppression et sans faire élever la moindre plainte, fera entrer dans les coffres, dans un temps donné, aux environs d'une centaine de millions. Impôt volontaire, auquel personne ne sera astreint et auquel tout le monde contribuera avec plaisir et même avec empressement.

— Voyons votre projet, aurait dit le cardinal de Lorraine.

— Le voici, Monseigneur, il s'agirait, pour l'Etat, de se réserver le privilège exclusif de vendre une herbe que l'on réduirait en poudre et que l'on se fourrerait dans le nez. On pourrait également laisser cette herbe en feuille et la mâcher, ou encore la brûler et en aspirer la fumée.

Si par hasard le cardinal avait écouté jusqu'au bout, il aurait dit :

— C'est donc un parfum plus délicieux que l'ambre, la civette, la rose ?

— Non, aurait répondu le postulant, ça sent, au contraire, assez mauvais.

— C'est donc une panacée, une thériaque, un orviétan ayant des propriétés merveilleuses et disputant l'homme à la destinée du trépas !

— Non. L'habitude de respirer cette herbe en poudre diminue la mémoire et détruit la finesse de l'odorat ; elle cause des vertiges et a produit quelques exemples de cécité et surtout d'apoplexie.

Mâchée, cette herbe rend l'haleine infecte et cause de terribles désordres dans l'estomac.

Quand on aspire la fumée, c'est une autre affaire : les premières fois qu'on en essaiera l'usage, on aura des maux de cœur, des nausées, des vertiges, des coliques, des sueurs froides, mais, avec le temps, on s'y habituera au point de n'éprouver plus ces symptômes que de temps à autre, et seulement quand on fumera de mauvais tabac ou du tabac très fort, ou quand on sera mal disposé, les uns lorsqu'ils auront mangé, les autres quand ils n'auront pas mangé, et dans cinq ou six cas.

Les ouvriers employés à cette fabrication sont maigres, ont le teint livide, sont sujets aux coliques, aux vomissements, à la céphalalgie, au vertige, au tremblement musculaire et aux affections aiguës et chroniques de la poitrine, etc.

— Mais c'est un poison, cette herbe-là ! aurait dit le cardinal de Lorraine, en admettant toujours qu'il aurait écouté l'homme au-delà de sa première phrase.

— Un des plus actifs connus, aurait-il répondu.

— Et alors, combien croyez-vous qu'il y ait d'imbéciles et de fous qui consentiraient à fumer cette herbe ou à s'en fourrer la poudre dans le nez ?

— Il y en aura un jour plus de trente millions en France, monseigneur, et de tout sexe, de tout âge, même des enfants de 8 à 10 ans.

— Le cardinal de Lorraine l'eût fait jeter à la porte ou l'eût fait enfermer comme fou, quoique le cardinal de Lorraine ne fût pas ennemi des projets hardis.

— Hé bien ! le cardinal de Lorraine se fût trompé : les Français aujourd'hui brûlent, aspirent, mâchent et se

fourrent dans le nez vingt-huit millions de kilogrammes de cette herbe-là que chacun connaît parfaitement aujourd'hui sans qu'il soit besoin de la nommer par son nom.

Voilà ce que dit à ce sujet le célèbre auteur des *Guêpes*, devenu jardinier à Nice.

AUGUSTE MARCADE, Rédacteur-Gérant.

PRENDRE AUJOURD'HUI

(Tirage irrévocablement en novembre.)

chez tous les Libraires, Débitants de tabac, BILLETS à 25 c.

de ces trois Grandes loteries autorisées en France.

Capital (ensemble) 2,375,000 Francs.

(Tous lots immédiatement payés en espèces.)

LOTÉRIE DES ENFANTS PAUVRES (1,500,000 fr.)

603 Lots. — Gros lot 150,000 fr. pour 25 c.

LOTÉRIE DES ANDELYS (750,000 francs.)

310 lots. — Gros lot 100,000 fr. pour 25 c.

LOTÉRIE MUNICIPALE DE SAINT-CLOUD.

Garanties complètes : tirages publics (Hôtel de Ville) sous la surveillance de l'Autorité.

Si à Monaco on ne trouve pas de billets, adresser immédiatement (en mandat de poste ou timbres-poste) au Directeur du BUREAU EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris, 5 francs pour recevoir par retour du courrier 20 billets assortis de ces trois Grandes Loteries.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 23 au 28 Octobre 1864.

VINTIMILLE.	b. La Roja,	c. Rossi,	m. d.
NICE.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	en lest
ID.	id.	id.	id.
NICE.	b. N.-D. de Laghet,	c. Stagnaro,	en lest
ID.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	id.
ID.	id.	id.	id.
ID.	id.	id.	id.
ID.	id.	id.	id.

Départs du 23 au 28 Octobre 1864.

NICE.	b. La Roja,	c. Rossi,	m. d.
ID.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	en lest
ID.	id.	id.	id.
ID.	b. N.-D. de Laghet,	c. Stagnaro,	m. d.
ID.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	id.
ID.	id.	id.	id.
ID.	id.	id.	id.
ID.	id.	id.	id.

Bulletin Météorologique du 23 au 29 Octobre 1864.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
23 Sbre	17 »	19 »	19 »	beau	vent.
24 »	17 »	18 »	19 »	pluie	id.
25 »	15 »	19 »	19 »	id.	id.
26 »	20 »	23 »	20 »	id.	id.
27 »	16 »	18 »	19 »	beau	id.
28 »	16 »	17 »	19 »	pluie	id.
29 »	17 »	19 »	19 »	beau	id.

Orchestre des Bains de Mer de Monaco.

CONCERT

Tous les jours de 2 à 4 heures et de 8 à 10 heures, SOUS LA DIRECTION DE M. EUSÈBE LUCAS.

Avis aux Actionnaires et aux Capitalistes.

BANQUE DES ACTIONNAIRES

24, rue Feydeau, Paris.

GRANDES OPÉRATIONS FINANCIÈRES.

On reçoit tous les Capitaux et titres en compte de participation. — Répartition trimestrielle. — Résultats des trimestres précédents 15 à 25 %. Achat et vente de titres. — Reports. — Paiement et escompte de coupons. — Renseignements sur toutes les actions. — Envoi franco des Statuts sur demande au Directeur-Gérant.

HOTEL DE BADE

25, rue de la Michodière, à Paris, ayant vue boulevard des Italiens.

Appartements confortables à des prix modérés.

TABLE D'HOTE.

HOTEL DE PARIS

A MONACO.

Cet Hôtel, situé à proximité du Casino est organisé sur le modèle du GRAND HOTEL du boulevard des Capucines, à Paris, contient des appartements somptueux et confortables. C'est, sans contredit, l'un des premiers établissements de la Méditerranée. — Cuisine française. — Service à la carte.

OMNIBUS

FAISANT LE SERVICE ENTRE

MONACO ET MENTON.

Bureau : { à Monaco, rue de Lorraine.
à Menton, hôtel des Quatre Nations.

Départs de Monaco à 8 h. — Départs de Menton à 11 h.

Blanchissage & Racommodage à neuf de Dentelles

Rue de l'Église, 7.

LA PATERNELLE.

Compagnie Anonyme

D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE, CONTRE L'INCENDIE, ETC.

ASSURANCE DES ENFANTS.

A. DALBERA,

Agent de la Compagnie dans la Principauté de Monaco.

LIQUEUR DES MOINES BENELECTINS

DE L'ABBAYE DE FÉCAMP.



BASE SPIRITUEUSE. — Eaux-de-vie de Cognac des premiers crus. PARTIE ACTIVE. — Plantes croissant dans les falaises de Normandie, récoltées et infusées au moment de la sève ou de la floraison.

QUALITÉS. — Tonique, anti-apoplectique, éminemment digestive et d'un goût exquis.

ENTREPÔT GÉNÉRAL : LEGRAND, à Fécamp (S.-Inférieure) Maison à Paris, rue Vivienne, 19.



Cette liqueur se trouve en France et à l'étranger dans tous les cafés, chez les négociants en vin et spiritueux, confiseurs, épiciers, marchands de comestibles, etc.

SERVICE DU BATEAU A VAPEUR

LA PALMARIA

Départs de Nice : — 11 h. du matin. | Départs de Monaco : — 4 h. du soir.
— 5 h. du soir. | — 10 h. 1/2 du soir.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS

MELANOGENE

De DICQUEMARE AINÉ, de ROUEN.

Pour teindre à la MINUTE EN TOUTES NUANCES les cheveux et la barbe, sans danger pour la PEAU et sans aucune ODEUR. Cette Teinture est SUPÉRIEURE A TOUTES CELLES EMPLOYÉES JUSQU'A CE JOUR.

Prix : 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 207, rue St-Honoré.